



**Chambre de commerce
du Montréal métropolitain**
Board of Trade of Metropolitan Montreal

Le 6 septembre 2007

Monsieur Sylvain Simard
Président de la Commission de la culture
Secrétariat des commissions
Édifice Pamphile-LeMay
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur,

C'est avec beaucoup d'intérêt que la Chambre de commerce du Montréal métropolitain prend part à la consultation générale portant sur le plan triennal d'immigration pour la période 2008-2010, lancée en juin dernier par la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, madame Yolande James, avec le dépôt à l'Assemblée nationale du document de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010*.

L'immigration : une composante essentielle du développement du Québec et de sa métropole

La Chambre aborde la question de l'immigration au Québec avec en tête deux paramètres importants. Premièrement, la Chambre considère que la diversité culturelle et linguistique de Montréal est un atout majeur en Amérique du Nord : elle est autant gage d'ouverture sur le monde que de compétitivité et d'innovation. L'immigration, un moyen privilégié d'entretenir cette diversité, est un facteur contribuant au positionnement de Montréal en tant que ville internationale, reconnue pour sa tolérance.

Deuxièmement, la Chambre tient à souligner l'importante contribution des immigrants à l'économie du Québec, comme exposé dans le document produit à cet effet par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Notre organisation croit que l'immigration a plusieurs effets positifs sur la société québécoise, notamment pour le redressement de notre situation démographique ainsi que pour combler nos besoins en matière de main-d'œuvre qualifiée. De plus, nous devons garder en tête une réalité importante : les enfants issus de l'immigration, qui auront été éduqués et formés ici, s'intégreront plus aisément à la collectivité québécoise et participeront ainsi pleinement à son développement social, culturel et économique.

...2

Le Québec fait face à un défi de taille en matière de main-d'œuvre et de démographie. Les plus récentes projections démographiques réalisées par l'Institut de la statistique du Québec prévoient que le vieillissement de la population du Québec risque d'être plus rapide qu'ailleurs au Canada et aux États-Unis. Ainsi, le Québec devra, au cours des prochaines années, composer avec de nombreux départs à la retraite, ce qui générera une demande élevée en ce qui concerne le remplacement de la main-d'œuvre. La Régie des rentes du Québec prévoit que plus de 440 000 travailleurs et travailleuses grossiront les rangs des retraités d'ici 2010¹.

Emploi-Québec rapportait récemment qu'au cours de la période 2006 à 2010, plus de 325 000 emplois seront à pourvoir dans la région métropolitaine de Montréal, dont 140 000 seront créés². Pour la même période, on doit s'attendre, à l'échelle du Québec, à une demande de main-d'œuvre totalisant 680 000 postes, dont 240 000 créés³. Dans un contexte de faible taux de naissance, il n'est pas surprenant de constater que, d'ici quelques années, la croissance nette de la main-d'œuvre québécoise sera alimentée à 100 % par l'immigration. L'Institut de la statistique du Québec prévoyait d'ailleurs en 2005 que la population en âge de travailler au Québec déclinerait de 10 % entre 2013 et 2031. Parallèlement, la proportion de personnes de 65 ans et plus devrait doubler d'ici 2040.

Une réduction des niveaux d'immigration apparaît donc, pour la Chambre, difficile à envisager. Quant à une stabilisation de l'immigration, la Chambre estime que cette option ne pourrait pleinement répondre aux exigences économiques et démographiques du Québec et de sa métropole. C'est pourquoi la Chambre est d'avis qu'une augmentation des volumes est essentielle pour la compétitivité et le développement du Québec.

Toutefois, une augmentation élevée des volumes d'immigration, comme proposé dans le cinquième scénario, pourrait ne pas encore correspondre à notre capacité collective d'intégrer rapidement et efficacement les nouveaux arrivants même si, à terme, cela peut être un objectif louable. À cet égard, il est malheureux de constater qu'il existe un taux de chômage plus élevé chez les immigrants que dans la population non immigrante. De plus, il faut garder en tête la capacité financière du gouvernement et se rappeler que des dépenses publiques importantes sont nécessaires afin d'augmenter les volumes d'immigration tout en maintenant des services de francisation et d'intégration à l'emploi performants et de qualité.

Ainsi, parmi les cinq scénarios de volumes d'admission des immigrants pour la période soumise à la présente consultation et en gardant à l'esprit une approche pragmatique tout en croyant que le Québec est capable de relever le défi de l'intégration avec succès, la Chambre privilégie le quatrième, lequel prévoit une croissance moyenne des volumes d'admission actuels, c'est-à-dire un objectif de 55 000 admissions en 2010, comparativement à 44 686 en 2006. Comme en fait foi le document de consultation produit par le MICC, l'adoption du scénario d'augmentation moyenne pour la période 2008-2010 aurait comme effet de hausser la part de la sélection québécoise de 68 % à 72 %, d'augmenter la part de l'immigration économique de 60 % à 64 % et d'augmenter la proportion d'immigrants connaissant déjà le français à leur arrivée de 59 % à 61 %⁴.

...3

¹ Emploi-Québec, *Le marché du travail au Québec, Perspectives professionnelles 2006-2010*, 2007, p. 3

² Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région métropolitaine de recensement de Montréal, perspectives professionnelles 2006-2010*, 2007, p. 1

³ Emploi-Québec, *Le marché du travail au Québec – Perspectives professionnelles 2006-2010*, 2007, p. 5

⁴ MICC, *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010*, 2007, p.68

Nous croyons que ce scénario représente le meilleur équilibre entre les besoins futurs du Québec et ses capacités actuelles. Pour la Chambre, les répercussions d'un tel scénario pour l'avenir du Québec et de sa métropole – notamment au plan du développement économique et de l'intégration – nous apparaissent comme étant des plus porteuses. Bien entendu, la Chambre recommande au gouvernement d'adopter le scénario de croissance moyenne de l'immigration dans la mesure où les ressources allouées à l'intégration et à la francisation des nouveaux arrivants augmentent suffisamment, en fonction des hausses du volume d'immigration.

Par ailleurs, rappelons l'importance pour le Québec de continuer d'accueillir des immigrants qualifiés selon nos véritables besoins de main-d'œuvre et en fonction des secteurs d'activité économique en demande. En ce sens, il nous apparaît que des efforts supplémentaires devraient être réalisés pour systématiquement sélectionner les immigrants en fonction des besoins spécifiques de main-d'œuvre, entre autres dans les secteurs connaissant de fortes pénuries, dans la région métropolitaine comme dans l'ensemble du Québec. Outre la sélection stratégique des immigrants, nous estimons nécessaire de consacrer plus d'efforts à améliorer le processus d'intégration de ces derniers aux différents ordres professionnels. À cet effet, l'annonce récente de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Yolande James, qui venait appuyer financièrement la réalisation de projets, par des ordres professionnels, qui permettront de faciliter la reconnaissance des compétences des nouveaux arrivants, se révèle très appropriée. Selon nous, il ne fait aucun doute que la mise sur pied de mesures facilitant l'intégration des nouveaux arrivants aux différents processus liés aux professions réglementées doit être encouragée et perdurer.

Cela dit, la Chambre encourage également le gouvernement à viser un accroissement encore plus important des immigrants issus de la catégorie des gens d'affaires, en raison de leur contribution concrète et structurante à l'économie du Québec. Or, même le scénario de croissance élevée de l'immigration pour la période 2008-2010 ne prévoit qu'un volume d'admission passant de 1600 à 2100 immigrants d'affaires, ce qui nous semble insuffisant.

Cette réalité du faible volume d'immigrants d'affaires est soulevée dans le plan de consultation du MICC. D'un côté, la demande pour des admissions de travailleurs autonomes et d'entrepreneurs est très faible; ces deux catégories ne représentent que 30 % des admissions provenant du programme d'immigration d'affaires⁵. De l'autre, les immigrants investisseurs sont ceux dont le taux de présence au Québec est le plus bas, ces derniers préférant très souvent s'établir à Toronto ou à Vancouver, même après avoir reçu un certificat de sélection du Québec⁶. Ainsi, comme le mentionne le plan de consultation du MICC, la hausse des admissions de gens d'affaires passe nécessairement par une amélioration de la performance du Québec dans sa capacité d'attirer et de retenir des immigrants d'affaires.

Tout en croyant judicieux et nécessaire d'augmenter le niveau d'immigration au Québec, la Chambre reconnaît que d'importants défis demeurent à relever en matière d'intégration des immigrants. En effet, on observe que la problématique de l'insertion en emploi existe toujours, ce qui a des conséquences notamment sur le taux de chômage, tel que nous l'avons déjà mentionné.

...4

⁵ *ibid*, p.46

⁶ *ibid*

À ce chapitre, la Chambre salue la volonté du MICC, notamment énoncée dans son Plan d'action *Des valeurs partagées, des intérêts communs*, de mettre en place un ensemble de mesures concrètes pour favoriser une meilleure insertion en emploi des immigrants, tout en soutenant l'amélioration de l'offre de service en matière de francisation des immigrants, et ce, dès leur sélection à l'étranger.

L'apport de la Chambre en matière d'accueil et d'intégration des immigrants

La Chambre considère important d'accompagner la hausse des niveaux d'immigration par la mise sur pied de nouvelles stratégies favorisant l'intégration en emploi et l'activité économique du Québec. Nous croyons que toutes les composantes de la société – y compris notre organisation – doivent se mettre à l'oeuvre afin d'optimiser l'apport positif de l'immigration, autant pour Montréal que pour tout le Québec.

Pour faciliter l'intégration des immigrants d'affaires, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, à la suite d'une entente conclue avec le MICC, a organisé au cours des trois dernières années des activités d'accueil et d'accompagnement pour les candidats à l'immigration et les immigrants de la catégorie gens d'affaires. Ces personnes référées à la Chambre par le MICC ont eu accès à une panoplie de services, notamment un tour guidé de la ville de Montréal, une présentation économique de Montréal, des activités de réseautage avec des entrepreneurs d'ici ainsi que des conseils personnalisés relativement à leur projet d'affaires.

Par ailleurs, la Chambre est plus que jamais désireuse de continuer à contribuer à la sensibilisation des acteurs du milieu économique montréalais à l'importance de l'intégration des travailleurs immigrants à notre collectivité. À cet égard, nous constatons que, de plus en plus, les gens d'affaires de la métropole sont conscients de l'importance d'attirer les talents étrangers et de les intégrer à leur équipe de travail, et ce, au bénéfice d'une entreprise innovante et compétitive. C'est pourquoi la Chambre est fière de collaborer avec le MICC pour offrir une expérience de stages à des immigrants qualifiés référés par le Ministère. Les membres de la Chambre seraient donc invités à accueillir des immigrants dans leur équipe de travail. Il ne fait aucun doute que ce programme triennal s'inscrit dans une volonté collective d'intégrer le talent étranger au marché de l'emploi de façon durable et efficace.

En conclusion, la Chambre est particulièrement sensible à la fois à l'importance et au défi que représente l'immigration au Québec. Dans cette optique, nous tenons à assurer le gouvernement de notre disponibilité à explorer les moyens par lesquels la Chambre et la communauté montréalaise des affaires pourront contribuer, de façon tangible, à relever cet important défi. Cela est dans l'intérêt de la croissance, de la prospérité et de la compétitivité du Québec – et de sa métropole – pour aujourd'hui et pour demain.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente et chef de la direction,



Isabelle Hudon

c.c. Madame Yolande James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles
Madame Lise St-Hilaire, secrétaire de la Commission de la culture